

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, ce vint-et-unième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un, dès 17 h et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-lin Yee, Liliane Besner, Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Monsieur le maire constate le quorum. Il s'assure que l'avis de convocation a été reçu par chacun des membres du conseil municipal.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 17 h.

2021-12-202

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 21 décembre 2021.

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2021-12-203

ADOPTION – PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT que selon l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil municipal doit adopter le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 17 h 05 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 21 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la
signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient
au sens de l'article 142(2) du *Code
municipal*